

Monsieur Bernard ALBINI
PROVISEUR
COLLEGE ANDRE ALBERT
EPLE
RUE JULES RAVET
17600 - SAUJON

Paris, le 13 septembre 2012

N/Réf. : SN/BAB/AT121969

DEMANDE D'AVIS N° 1613596
A rappeler dans toute correspondance

Monsieur le Proviseur,

J'ai bien reçu votre demande d'avis relative à un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la mise à disposition des usagers d'un téléservice de l'administration électronique dénommé PRONOTE (consultation des notes, des absences, du cahier de texte pour les familles des élèves).

Je vous informe que l'avis de la CNIL sera réputé favorable le 6 novembre 2012 (article 28 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004).

L'acte réglementaire portant création du traitement (et dont le projet est joint au dossier de demande d'avis que vous avez adressé à la CNIL) devra être adopté et donner lieu à un affichage dans les locaux ainsi qu'à une mise à disposition sur le site internet ou bien dans le journal interne de l'établissement.

Je vous rappelle que les personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel doivent être informées :

- de l'identité du responsable du traitement ou de son représentant,
- de la finalité poursuivie par le traitement,
- du caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences à leur égard d'un défaut de réponse,
- des destinataires des données,
- de leur possibilité de s'opposer pour des raisons légitimes au traitement de leurs données,
- de leur droit d'accès et de rectification (article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004).

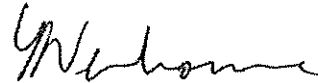
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

8 rue Vivienne CS 30223 75083 PARIS Cedex 02 - Tél: 01 53 73 22 22 - Fax: 01 53 73 22 00 - www.cnil.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Enfin, j'appelle votre attention sur le fait que le traitement doit, en outre, être conforme à l'ordonnance n° 2005-1516 et notamment au Référentiel général de sécurité (RGS).

Je vous prie, Monsieur le Proviseur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Sophie NERBONNE
Directrice adjointe des affaires
juridiques, internationales et de
l'expertise